

Vous n'êtes pas à vendre

Céder à une contre-offre de votre employeur après avoir accepté un poste ailleurs pourrait être votre pire décision professionnelle. Voici pourquoi.



Si vous acceptez une contre-offre, les probabilités que vous quittiez l'entreprise, que vous soyez remercié ou encore « restructuré » dans les six à douze mois augmentent.

Pour un chasseur de têtes, il n'y a rien de pire qu'un candidat sélectionné qui se désiste. En général, c'est l'employeur actuel du candidat qui fait tout dérailler avec de belles promesses. Toutes les organisations ne jouent pas cette carte, et respectent votre choix. Mais, si votre employeur verse dans la surenchère pour vous faire revenir sur votre décision, réfléchissez à ceci :

- Si votre employeur tenait à vous, pourquoi a-t-il attendu aussi longtemps pour le montrer ? C'est étrange comme, tout à coup, les budgets et les promotions se débloquent ! À moins, bien sûr, qu'on ait préféré profiter de votre crédulité. En clair, on se moquait de vous en ne reconnaissant pas votre valeur, et vous allez vous faire berner avec des promesses et quelques dollars en prime (que vous auriez obtenus en acceptant la proposition de l'autre employeur).
- L'entreprise qui arrive à vous faire revenir sur votre décision apparaît comme le gagnant de l'affaire, et vous... comme son trophée. En cédant à ses avances, vous ne faites que lui prouver votre faiblesse. Pire, vous venez de contracter une « dette morale » envers l'entreprise, et vous êtes descendu d'un cran dans son estime (et dans la mienne en prime...)
- Ce ne sera plus jamais comme avant. Quoi que vous fassiez, vous ne ferez plus partie de la « gang corporative », même si le président vous a appelé en personne pour vous demander de rester. Il ne vous regardera plus jamais comme un des siens. Votre loyauté et votre intégrité seront toujours remises en question, même par vos collègues ou vos clients.
- Votre entreprise ne changera pas. Pensez aux motivations profondes qui vous avaient amené à envisager de la quitter. Croyez-vous que demain matin, la culture, les politiques et les procédures vont être réformées pour répondre à vos attentes ?
- Vous venez de coûter cher à votre employeur. Lorsque, demain, vos résultats ne seront pas à la hauteur, il se souviendra du prix qu'il a payé pour vous garder. La pression vient d'augmenter. Vous pourrez plus diffi-

lement justifier de ne pas atteindre les objectifs, et vos erreurs seront moins facilement pardonnées.

- Ne sous-estimez pas les répercussions de cet événement sur vos collègues. Vous venez de créer un sentiment teinté de jalousie et de méfiance. Vous venez d'anéantir l'espoir de votre subordonné qui se voyait déjà à votre place et qui, du coup, vous remet sa démission. À vous de vous débrouiller avec la surcharge de travail qu'occasionnera son départ, puisque vous n'aurez pas le budget pour le remplacer... Il vous a déjà été versé.
- Vous venez de vous « brûler » auprès de l'entreprise qui vous a fait une offre. N'espérez pas pouvoir un jour y avoir votre place. Pire, vous venez de vous aliéner trois alliés : le gestionnaire, le DRH et le recruteur externe, qui se souviendront toujours de la frustration qu'ils ont subie. J'entends encore un de mes clients me dire : « Je lui serrerais toujours la main et je serai toujours courtois si je le rencontre, mais crois-moi, je n'ai plus aucun respect pour lui ! »
- Vous avez gaspillé des semaines d'énergie, car votre investissement personnel dans ce processus de recrutement vous aura épuisé. De plus, vous allez devoir affronter un étrange sentiment de culpabilité qui vous laissera un goût amer.
- Les statistiques sur le sujet montrent que si vous acceptez une contre-offre, les probabilités que vous quittiez l'entreprise, que vous soyez remercié ou encore « restructuré » dans les six à douze mois augmentent. Sachez qu'une fois la pilule avalée, l'entreprise se préoccupera de votre « plan de relève » et n'hésitera pas à vous remercier sans préavis.
- Ne regardez pas en arrière. Si vous étiez encore convaincu hier soir que vous preniez la bonne décision, c'est que vous aviez fait cette démarche sérieusement et analysé scrupuleusement les avantages et les inconvénients. Vous n'êtes pas à ce point influençable et inconséquent dans la gestion de votre carrière, n'est-ce pas ? **AP**

* Présidente, Venatus conseil